



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 5 juillet 2018

MIEUX IDENTIFIER LES 26¹ ESPACES NATURELS SENSIBLES DU LOIR-ET-CHER

Louis de Redon, vice-président du Conseil départemental chargé de l'environnement, de la nature, de la jeunesse et des sports, a eu le plaisir d'inaugurer, à l'île de la Folie de Chaumont-sur-Loire, la campagne d'information consacrée aux espaces naturels sensibles (ENS).

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Conseil départemental labellise certains sites au patrimoine naturel remarquable : les « espaces naturels sensibles ». Objectifs ? Préserver, faire connaître et valoriser ces sites qui font la richesse et la diversité des paysages du Loir-et-Cher.

Vingt-six¹ sites sont ainsi identifiés mais, pour l'heure, le Département et ses partenaires en valorisent 24 d'entre eux.

Le Conseil départemental apporte son soutien aux collectivités et associations qui entretiennent et animent ces sites.

Ces espaces représentent près de 2 000 hectares de paysages préservés. Bon à savoir : ils permettent de sensibiliser des milliers de personnes à la nature qui les entoure.

Fruits d'un travail collectif entre partenaires publics, privés et associatifs, ces lieux offrent à tous la possibilité de découvrir les différentes régions naturelles qui composent le département : Perche, Beauce, Gâtine, Sologne et les vallées du Cher, du Loir et de la Loire.

Afin que curieux, promeneurs et passionnés identifient et s'approprient ces espaces, le Conseil départemental s'est engagé à installer des panneaux d'information sur les 26 ENS actuellement recensés en Loir-et-Cher.

Toutes les informations, les animations, tous les aménagements et les itinéraires de randonnée sont à retrouver sur www.nature41.fr.

¹ Sur les 26 ENS recensés, 24 offrent au public un accueil aménagé.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12